

Monsieur le préfet,

Monsieur l'inspecteur d'académie,

La rentrée dans le premier degré public dans la métropole lyonnaise et le nouveau Rhône est encore marquée par une grande pression démographique avec plus de 2600 élèves supplémentaires accueillis. Les années se suivent et se ressemblent de ce point de vue. La gestion de la carte scolaire devient de plus en plus complexe. Les zones tampons et les périmètres flottants se multiplient et rendent les prévisions de plus en plus hasardeuses. Les problèmes de locaux impactent bon nombre de communes. Pour autant, celles-ci doivent faire face à la double contrainte de rythmes scolaires onéreux et d'une baisse des dotations de l'Etat. Difficile dans cette situation de programmer la construction de nouvelles écoles ou même des extensions d'école. Des écoles se retrouvent ainsi systématiquement remplies à la limite du seuil d'ouverture d'une classe alors que les seuils métropolitains et néorhôdanien sont parmi les plus mauvais de France.

A propos des rythmes scolaires, nous constatons qu'un certain nombre de communes ont changé leurs horaires pour cette deuxième année de mise en place de la réforme. Nous n'en restons pas moins avec des dizaines de rythmes différents, rythmes souvent choisis en fonction de contingences locales, loin des intentions initiales de rythmes scolaires adaptés à l'enfant. Mais tout ceci est désormais un secret de polichinelle, épargnons-nous un énième faux-débat sur le sujet.

Dans les collèges pour cette rentrée, et pour montrer à M. l'Inspecteur d'Académie que nous savons être positifs, nous tenons à saluer la décision de la Rectrice de ne plus réserver les postes en éducation prioritaire aux seuls volontaires. En effet, au vu de la crise du recrutement, les heures de cours sans professeurs se multiplient, notamment en mathématiques, lettres ou technologie. Sans cette décision de la rectrice, largement partagée par nos collègues qui avaient signé massivement une pétition en ce sens, les difficultés, qui touchent cette année l'immense majorité des collèges du défunt Rhône, se seraient concentrées, une fois de plus, sur les établissements les plus difficiles.

Enfin, et nous nous adressons ici plus à M. le Préfet, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation de trois jeunes pris en charge au départ comme mineurs isolés par l'Aide Sociale à l'enfance. Devenus majeurs, étudiants ou lycéens, César Dias Baptista, Ben Aboubakar et Ali Sangare n'effectuent pas leur rentrée scolaire car ils sont actuellement enfermés au centre de rétention de St Exupéry et menacés d'expulsion.

Ces jeunes sont en France depuis plusieurs années, ils sont engagés dans des parcours de formation et sont prêts à travailler dans notre pays. Nous, enseignants, nous sommes investis dans leur formation. L'Etat et les collectivités territoriales ont financé leur accueil et c'est maintenant qu'ils sont bien intégrés, en cours de formation, que les autorités publiques veulent les renvoyer dans des pays troublés.

Cela n'a pas de sens. Nous vous demandons, M. le Préfet, de libérer et régulariser ces trois jeunes.